

## VERS UN JUSTE TRAITEMENT MÉDIATIQUE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS LES MÉDIAS: AVEC QUELS LEVIERS?

Camille WERNAERS

Journaliste

Les recherches sur les médias belges se suivent et se ressemblent quand il s'agit des représentations genrées: les femmes sont sous-représentées dans la sphère médiatique. Alors qu'elles représentent 51% de la population belge, elles ne représentent que 15,39% des intervenant·e·s dans la presse quotidienne, selon l'Association des journalistes professionnels (AJP) et 37,28% des intervenant·e·s dans les émissions d'information télévisées, selon le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). On leur tend peu le micro et c'est déjà une violence en soi: c'est ce qu'on appelle l'invisibilisation. Invisibilisation de leur participation au débat démocratique, invisibilisation de leur expertise sur l'actualité mais aussi invisibilisation de leurs réalités. Combien d'angles journalistiques n'ont-ils jamais été traités car considérés comme pas assez «importants»? Une simple question qui ouvre des perspectives vertigineuses.

C'est dans ce contexte que s'est créé en 2019 le média Les Grenades au sein de la RTBF, sous l'impulsion de l'assemblée Alter Égales et avec la journaliste et réalisatrice Safia Kessas aux manettes. En Fédération Wallonie-Bruxelles, Alter Égales est une assemblée participative et de dialogue pour les droits des femmes qui rassemble les associations de terrain, les politiques et des expert·e·s sur des thèmes bien précis. Le sujet de la place des femmes dans les médias, et encore plus particulièrement du traitement médiatique des violences faites aux femmes, a été soulevé par les associations de terrain elles-mêmes.

## UN PROBLÈME, QUEL PROBLÈME?

Outre la création des *Grenades-RTBF*, c'est-à-dire un projet d'info au sein du service public qui traite de l'angle du genre en journalisme, le travail collectif au sein d'Alter Égales a également permis, à l'initiative de Hafida Bachir, alors

présidente de Vie Féminine, la réalisation d'une étude de l'AJP sur le traitement médiatique des violences faites aux femmes, avec notamment le travail des chercheuse Sarah Sépulcre et Manon Thomas. Pouvoir objectiver le problème a été une des premières étapes vers un autre traitement médiatique de ces violences. Cette étude nous apprend que certains mots sont utilisés dans les médias qui tendent à minimiser les faits : on y parle d'« incident » quand il y a une agression au couteau ou une tentative de meurtre et d'« abus sexuel » quand il y a eu viol ou agression sexuelle. Rappelons qu'on ne peut parler d'abus que lorsqu'il y a un droit à la base. Comme il n'existe pas de droit sexuel sur quiconque, il ne faudrait pas utiliser ce terme. La juriste féministe Miriam Ben Jattou précise à juste titre que l'expression « abus sexuel » est tout particulièrement utilisée par les médias dans les cas d'inceste. On comprend alors à quel point cette euphémisation pose problème et surtout que cette façon de

parler suppose les droits que les adultes auraient sur les enfants. On comprend de quel « droit » on parle quand on évoque un « abus sexuel » dans les cas d'inceste.

D'autres expressions relèvent encore clairement de cette minimisation et continuent à être utilisées par les médias belges: «crime passionnel» et «drame conjugal » dans les cas de féminicides. Le crime passionnel suppose que l'agresseur s'est laissé emporter par la passion amoureuse, il ne permet pas au grand public de comprendre que cet homme a tué car il est violent. Le « drame » conjugal nous emmène au théâtre, au cinéma. C'est une « tragédie ». Le terme féminicide existe pourtant et est utilisé, entre autre, par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'est pas une mauvaise source pour les journalistes. Le féminicide, c'est le meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme, que ce soit par les hommes les plus proches d'elle qui veulent continuer à la contrôler ou par des inconnus,

comme dans les attentats menés par les terroristes masculinistes au Canada ou aux États-Unis. On peut citer la tuerie à l'école polytechnique de Montréal : le 6 décembre 1989, Marc Lépine, âgé de vingt-cing ans, ouvre le feu sur vingthuit personnes, tuant quatorze femmes et blessant treize autres personnes, avant de se suicider. Il ne supportait pas qu'elles étudient pour devenir ingénieures. Plus proche de nous, le 16 mars 2021, l'Américain Robert Aaron Long, âgé de 21 ans, a tué huit personnes par balles dans des salons de massage à Atlanta. Six femmes d'origine asiatique ont trouvé la mort dans ces fusillades. Le tireur a déclaré à la police avoir tué ces femmes par « vengeance », parce qu'il était accro au sexe et ne supportait plus la « tentation » induite par les salons de massage.

Alors que le terme féminicide dit clairement de quoi il s'agit, de nombreux et nombreuses journalistes refusent de l'utiliser. Deux arguments principaux justifient cette décision: le terme serait « militant » et il n'existe pas dans le code pénal. Or, « crime passionnel » et « drame conjugal » n'y sont pas inscrits non plus. De plus, ces deux expressions convoquent tout un imaginaire bien plus éloigné de la réalité que le mot féminicide.

Et s'il n'y avait que la minimisation des faits. Les auteurs de violences sont également excusés par l'emploi de certains mots ou expressions: « un gentil garçon », « pas un prédateur », « un chagrin d'amour », « un amoureux éconduit ». Lorsqu'un père se jette du haut d'un pont avec sa fille de 6 ans à Vilvorde en janvier 2021, les médias ne trouvent rien de mieux à titrer que le fait qu'il était malheureux « à cause » de la maman de la fillette. « Tout ce qui est arrivé est de sa faute », titrent certains médias en reprenant tels quels les mots du meurtrier. En faisant de ses mots les leurs, c'est-à-dire une réalité médiatique.

Les violences faites aux femmes sont également souvent tournées en dérision dans les médias. « Deux poissons rouges tués lors d'une violente dispute de couple », « Yvonne tuée pour avoir accidentellement décongelé des frites », voilà deux (vrais) titres de journaux qui montrent comment les médias peuvent chercher à mettre en avant un aspect « drôle » à ces affaires de violences. On a aussi pu lire que des femmes étaient

tuées ou frappées pour avoir laissé des grumeaux dans la pate à crêpe ou pour avoir sorti une bière pas assez fraiche du frigo. Fait « étrange » : ce n'est jamais à cause de la violence des hommes.

Autre problème récurrent : les cas de violences commises sur les femmes se produisent plus souvent dans l'espace privé, celui du couple, de la famille. Les violences vont alors avoir tendance à être romantisées. « Marga et Théo, un couple uni qui marchait main dans la main ». C'est comme cela gu'un média belge a titré sur ce féminicide. Car oui, Théo a étranglé Marga. Enfin, les violences faites aux femmes sont traitées de manière isolées le plus souvent dans la rubrique des faits divers sans rien dire du contexte : ce sont des faits structurels qui existent dans une société où il existe des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes.

## VICTIMISATION SECONDAIRE DES VICTIMES DE VIOLENCES

On le voit, les violences faites aux femmes sont maltraitées dans les médias, ce qui participent d'ailleurs à la victimisation secondaire des femmes victimes de violences. Elles sont violentées dans un premier temps par leur agresseur et dans un second temps, la justice et certains médias peinent à (faire) prendre conscience de la gravité des faits. Pour changer cette construction médiatique. – on ne cueille pas l'information toute faite, les journalistes la construisent, ils et elles choisissent un angle, un titre, etc; ce qui est construit peut être déconstruit, il est possible de reconstruire autrement bénéficier de médias féministes et spécialisés sur le genre sont un atout inestimable. D'abord, parce qu'ils permettent de traiter ces sujets journalistiquement et sérieusement sans que l'on nous rit au nez ou que l'on nous traite de militante. C'est encore difficile à dire dans le milieu journalistique, mais disons-le ici : l'angle du genre est un angle journalistique comme un autre. On enquête sur les violences faites aux femmes comme on enquête sur la politique ou l'économie. On trouve des chiffres, des expert·es, des témoins (parfois des femmes qui sont les deux à la fois), on laisse une place à la parole contradictoire. Avoir des médias, comme Les Grenades ou axelle magazine, qui mettent les femmes au centre des récits journalistiques permet d'écrire

des articles qui font prendre conscience, auprès d'un large public, de la gravité des faits, qui mettent en contexte et qui donnent la parole aux associations de terrain, les grandes oubliées du traitement médiatique des violences faites aux femmes

Il s'agit pourtant là d'un autre levier important qui est constitué par les associations féministes de terrain. On l'a dit, ce sont elles qui ont tiré la sonnette d'alarme sur ce sujet au sein de l'assemblée Alter Égales. Elles sont aussi des expertes qui aident à comprendre les mécanismes de ces violences, elles leur donnent du contexte. Elles sont aussi une source importante de chiffres de par les études qu'elles mènent. En Belgique, les chiffres ventilés par sexe brillent par leur absence alors qu'ils pourraient être le début d'une enquête journalistique. Les chiffres des féminicides en sont un bon exemple: l'État belge ne comptabilise pas officiellement les féminicides. Des associations de terrain se sont donc mises ensemble pour créer le blog Stop Féminicide qui recense les cas à partir des affaires médiatisées. Avec ce travail, nous pouvons dire qu'il y a eu « au moins » 24 féminicides en 2020 (peut-être que certains féminicides n'ont jamais été traités par les médias), et qu'il y en a déjà 13 rien que pour 2021. Cela peut constituer le début d'une enquête et d'un questionnement, par exemple des responsables politiques, par les journalistes. Cela peut enfin être le début d'une contextualisation de ces faits.

## **QUAND LES FEMMES NOUS PARLENT**

Aux Grenades-RTBF, nous sommes souvent contactées par des victimes de violences qui souhaitent parler de ce qui leur est arrivé. Après vérification, enquête et contextualisation, ces contacts rapprochés et de confiance avec les victimes elles-mêmes sont des leviers précieux pour un juste traitement médiatique des violences faites aux femmes. D'autant plus qu'elles prennent des risques en nous parlant, ce dont nous discutons régulièrement avec elles. Nous nous assurons toujours de leur protection avant de publier un article. C'est peut-être une des révolutions du mouvement #Me Too, engagée en 2017. La parole des victimes commence à être entendue et cela passe par des relais médiatiques. Les violences faites aux femmes arrivent jusqu'aux médias, mais

sont maltraitées, notamment en raison du manque de formation des journalistes sur ces questions. Traiter correctement de ces sujets demandent bien souvent de s'y spécialiser.

Par ailleurs, être une femme journaliste qui couvre ce type de sujets n'est pas de tout repos. 64 % des femmes journalistes sont cyberharcelées selon la Fédération Internationale des Journalistes. Ces cyberviolences prennent une autre tournure quand l'on traite des sujets identifiés comme « féministes ». Il y a une autre menace: traiter des violences faites aux femmes, c'est traiter des violences masculines. Et les hommes violents n'hésitent pas à menacer de se servir de la justice contre notre travail. Traiter journalistiquement des violences des hommes dans cette société, c'est donc aussi s'exposer à des violences.

Il y aussi toutes les petites remarques à supporter au quotidien, le jugement sur notre travail à l'intérieur même de la profession. Nous sommes doublement suspectes, car nous sommes des femmes (et il n'a que 35 % de femmes journalistes en Belgique) qui travaillons sur des sujets genrés. Mais je peux tout de même dire aujourd'hui que je suis fière de n'avoir jamais écouté le conseil de cette personne du milieu journalistique qui m'avait un jour conseillé de traiter plutôt du foot ou de l'automobile, étant donné que j'étais tellement « suspecte » (d'être une mauvaise journaliste) quand je traitais des violences faites aux femmes dans mes articles. •

© i.Van

